

L'État accompagne les ménages à revenus modestes
pour payer leurs factures d'énergie

LE CHÈQUE
ÉNERGIE



solidaire



Le chèque énergie est
attribué **SOUS CONDITIONS
DE RESSOURCES.**

juste



Le chèque énergie **permet de
payer des factures pour TOUT
TYPE D'ÉNERGIE** du logement :
l'électricité, le gaz mais aussi
le fioul, le bois... et certains
travaux de rénovation énergétique.

simple



Le chèque énergie est envoyé une
fois par an au domicile du bénéficiaire.
IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHE À ACCOMPLIR
pour le recevoir (il suffit d'avoir fait
sa déclaration de revenus aux services
fiscaux l'année précédente).

ICI, NOUS ACCEPTONS LE CHÈQUE ÉNERGIE
pour les dépenses d'énergie et de rénovation énergétique



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

EN SAVOIR +

www.chequeenergie.gouv.fr

0 805 204 805

Service & appel
gratuits